

30 avril 1935

Eléments d'une mystique libanaise

Mystique et politique

La mystique doit-elle nécessairement s'opposer à la politique ? Certains penseurs le croient, qui optent pour certaines mystiques en condamnant les politiques qui y correspondent. Péguy disait que toutes les mystiques sont belles et que toutes les politiques sont laides. Julien Benda lui donne raison pour les politiques, « celles de gauche comme les autres ». Dans la réalité, nous voyons que le plus souvent, ce sont les politiques triomphantes qui construisent elles-mêmes des mystiques pour les déifier.

La mystique libanaise dont nous nous proposons de réunir les éléments doit-elle s'opposer à la politique libanaise ? La réponse est nette ; elle s'opposera sans aucun doute à la politique actuelle. Personne en effet ne pense que le peuple libanais peut trouver des sujets d'enthousiasme dans cet ensemble désordonné de malentendus et d'erreurs que constitue depuis quinze ans la politique de son pays. La meilleure preuve en est que si cet enthousiasme existait, nous n'en serions pas aujourd'hui à rechercher les moyens de le provoquer.

Autre question : cette mystique peut-elle rentrer dans le cadre de l'Etat libanais réformé dans le sens que nous avons indiqué ? Pour être plus précis, cette mystique peut-elle s'accommoder du parlementarisme ?

Il peut sembler difficile, à première vue d'inclure le parlementarisme dans notre mystique. Comme dans n'importe quelle mystique.

Car la mystique implique une intensité et une vigueur de l'idéologie, des dogmes, de la loi et, il faut bien le dire, de l'aveuglement qui s'accordent mal avec l'intellectualisme critique d'un régime parlementaire : ce dernier aurait vite fait de dégonfler la mystique. Si du moins cette mystique est une mystique de dictature.

Ce sont les dictatures qui font actuellement la plus grande consommation de mystiques : contre la perte des libertés, elles promettent la grandeur nationale, décrètent des droits fictifs, transforment le passé et transfigurent le présent.

Déclarons-le tout net : nous n'avons que faire d'un régime pareil et nous préférerions renoncer à la mystique qui sera la nôtre si c'est à ce prix que nous devons la payer.

Mais la mystique n'est pas toujours absolutiste et césarienne, le pays parlementaire par excellence, la Grande-Bretagne, possède une mystique qui, pour être peu ostensible et très discrète n'en correspond pas moins à une réalité puissante et profonde. Il est aussi les mystiques de liberté. Ce sont les plus grandes et les plus belles. Ce sont même les plus nombreuses en apparence.

Le parlementarisme est, depuis longtemps, la seule garantie de liberté qui ait été octroyée aux libanais. Serait-il seulement adroit de ne pas en tenir compte ? Il n'existerait pas que nous devrions le créer. Nous ne l'aimerions pas que, par nécessité, nous nous l'imposerions. Il nous

est donc indispensable de compter avec lui, ce système de gouvernement si fragile paraît-il, si décrié, si prosaïque.

Si prosaïque ? Voire. Quelle mystique plus noble et plus entraînante au contraire que celle qui assure aux peuples mieux encore que leur liberté : leur souveraineté ? Et que propose d'assurer, que nous assurerait donc d'autre un régime parlementaire sincère et bien compris, celui qui, au Liban, précisons-le, reste à créer ?

La liberté et la souveraineté nationale, ce sont les désirs les plus anciens et les plus chers de la nation libanaise. Notre mystique, pour correspondre à une réalité historique, est forcée de s'en souvenir.

Or liberté et souveraineté nationale – souveraineté relative dans les débuts et constamment élargie, conformément à l'esprit du mandat – ne peuvent être garanties, dans les cadres du mandat, que par le parlementarisme.

Ceux qui rejettent le parlementarisme rejettent donc du même coup le mandat. Et une mystique de liberté ne peut correspondre au Liban qu'à une politique parlementaire.